

Compte rendu du conseil municipal du 27 Mars 2009

Présents : 11

Absents excusés : BOIS – BALMON - LETACQ

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 Janvier 2009.

Ordre du jour présenté et accepté par les conseillers présents.

Compte administratif communal 2008.

Présentation du compte administratif par Mr.FIORESE.

Section de fonctionnement : recettes.....703.219,10

dépenses508.798,60

Excédent de fonctionnement = 194.420,50 €

Section d'investissement : recettes.....1.053.494,42

Dépenses... 1.097.359,01

Déficit d'investissement = - 43.864,59 €

Résultat de l'exercice 2008.....**150.555,91 €**

Vote du conseil municipal..... le C.M accepte le compte administratif 2008

Compte administratif 2008 « Zone artisanale ».

Section de fonctionnement : recettes.....2.000

Dépenses... 2.000

Section d'investissement : recettes..... Néant

Dépenses.....2.000

Résultat de l'exercice..... - 2.000

Déficit 2007 reporté..... - 5.000

Bilan compte administratif 2008.....- 7.000 €

Vote du conseil municipal..... le CM accepte le compte administratif 2008

Compte administratif 2008 « Service de l'eau ».

Section de fonctionnement : recettes.....79.892,28

Dépenses....96.984,89

Déficit de fonctionnement = - 17.092,61

Déficit 2007 reporté = - 4.221,81

Résultat de l'exercice..... - **21.314,42 €**

Section d'investissement : Recettes....65.106

Dépenses...44.182, 97

Excédent d'investissement = 20.923,03

Excédent 2007 reporté = 73.717,74

Résultat de l'exercice.....+ **94.960,77 €**

Vote du conseil municipal.....le CM accepte le compte administratif 2008

Le conseil municipal vote également les comptes de gestion du receveur pour l'année 2008.

Taxes communales 2009.

Le conseil municipal vote le taux des taxes communales pour l'année 2009 :

T.H.....5,32

T.F.....10,45

F.N.B...71,04

T.P.....23,22

Information sur l'état de la dette communale : 431.000 € au 31/12

Budget communal 2009.

Section de Fonctionnement : recettes = 770.944

Dépenses = 770.944 dont 146.534 pour virement section

d'investissement.

Section d'investissement : recettes = 522.300

Dépenses = 522.300

Le conseil municipal accepte de passer le taux de la TLE (taxe locale d'équipement) de 1 à 3 %

Le conseil municipal donne l'autorisation au Maire de signer la convention avec l'état sur la récupération de la TVA 2008.

Détail des travaux d'investissement pour 2009 /

Bâtiments.....131.000

Sécurité..... 53.000

Achat de terrain.... 5.000

Aménagement zone de « loisirs »... 13.000

Routes..... 27.000

Information..... 26.000

Achat matériel/mobilier..... 7.500

Signalétique..... 17.441

279.941 €

Vote du conseil municipal....le CM accepte le budget 2009 présenté par le Maire.

Budget 2009 Zone artisanale.

Section de Fonctionnement : recettes = 170.000

Dépenses = 170.000

Section d'investissement : recettes = 87.000

Dépenses = 87.000

Autorisation du CM pour 1 emprunt de 80.000 €.

Le CM autorise le Maire à mettre en place une ligne de trésorerie d'un montant de 100.000 € pour une durée de 6 mois.

Vote du conseil municipal : le CM accepte le budget 2009 de la « zone artisanale » présenté par le Maire.

Budget 2007 du Service de l'eau.

Section d'exploitation : recettes = 143.370

Dépenses = 143.370

Section d'investissement : recettes = 159.746
Dépenses = 159.746

Détail des travaux d'investissement pour 2009 :

Frais d'étude dossiers.....	19.000
Autres frais	5.000
Assainissement.....	30.000
Travaux de réseau.....	70.000
Travaux divers.....	33.855

Vote du conseil municipal : le CM accepte le budget 2009 du service de l'eau , présenté par le Maire.

Le Maire donne lecture d'une lettre ouverte à adresser au Sous-préfet concernant les poursuites judiciaires à l'encontre de 6 salariés EDF/GDF dont 2 conseillers municipaux , pour lui demander d'intervenir auprès de l'entreprise pour mettre fin à ces poursuites.

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 19 h 40.

La secrétaire de séance ,
Josette NEGRETTI

le Maire ,